

Extract of Fédération Nationale de la Libre Pensée

<http://old.fnlp.fr/spip.php?article809>

Meeting laïque Pour l'abrogation de la loi Debré

- edito, la Une -



Publication date: jeudi 15 novembre 2012

Copyright © Fédération Nationale de la Libre Pensée - Tous droits réservés

Meeting laïque Pour l'abrogation de la loi Debré

<meta content="text/html; charset=ISO-8859-1" http-equiv="content-type"> <!-- @page { margin: 2cm } P { margin-bottom: 0.21cm } -->

Meeting laïque

Pour l'abrogation de la loi Debré

° ° °

Vendredi 7 décembre 2012 à 20 Heures

Salle de spectacle - Eugène Hénaff

Annexe Varlin - Bourse du Travail

85 rue Charlot 75003 Paris

Il y a 53 ans, le régime gaulliste votait la loi Debré qui rendait public l'enseignement catholique. Au nom du « *besoin scolaire reconnu* », la Vème République assimilait l'enseignement privé à l'Enseignement public. Renouant avec les principes réactionnaires du Régime de Vichy, instauré sous l'occupation nazie (1940/1944), l'argent public allait désormais couler à flot pour les plus grands profits de l'Eglise catholique et de ses oeuvres.

Savez-vous que

La notion de « *l'égalité des chances* », contre l'égalité en droit à l'instruction, est directement tirée du principe N°11 des **Principes de la Communauté**, en 1941, de Philippe Pétain, chef de l'Etat français mis en place avec le soutien actif d'Adolf Hitler. C'est cette invention burlesque et fumeuse (personne n'a les mêmes chances que son voisin ; par contre, en République, il doit avoir les mêmes droits) qui a permis la remise en cause croissante des devoirs de l'Etat envers les enfants de ce pays par l'obligation de fournir un enseignement public ?

En reconnaissant que l'enseignement privé catholique « *concourrait à la mission de service public* », la Vème République, par la loi Debré - mère de toutes les lois antilaïques de ce pays - a fourni l'arme essentielle pour disloquer l'Ecole publique laïque en la privant de moyens financiers essentiels.

Savez-vous que ...

L'Etat verse près de 8 milliards d'euros chaque année à l'enseignement privé catholique, ce qui représente l'équivalent de 180 000 postes de fonctionnaires de l'Education nationale, charges sociales comprises ? Ces fonds publics sont prélevés sur le budget de l'Education nationale et non sur le budget global de l'Etat. C'est donc l'Enseignement public qui finance directement son concurrent : l'enseignement catholique.

A cela s'ajoute tout l'arsenal des lois antilaïques qui ont suivi la loi Debré, promulguées par tous les gouvernements successifs, qui contraignent, notamment, les communes, les départements et les régions à financer **pour un milliard d'euros supplémentaires** l'enseignement catholique.

Malgré les milliards et les milliards détournés, l'enseignement catholique est toujours ultra-minoritaire et ne conquiert pas de « *parts de marchés significatives* » contre l'Ecole laïque. En effet, plus de 80 % des citoyens font toujours confiance à l'Enseignement public. Imaginez, un seul instant, si toutes ces sommes détournées de leurs missions d'origine allaient au budget de l'Enseignement public dans quel état celui-ci se trouverait pour assurer sa mission d'Instruction publique. Bien des problèmes seraient réglés positivement.

Savez-vous que

La Fédération nationale de la Libre Pensée a procédé en 2006 aux inventaires laïques et elle a révélé que chaque année, plus de 10 milliards d'euros de fonds publics sont versés à l'Eglise catholique et à ses oeuvres, au mépris de la loi de 9 décembre 1905 qui interdit tout financement public des religions et des cultes ?

La Vème République verse autant à l'Eglise catholique que l'Allemagne à toutes les religions, en vertu du Concordat hitlérien et de l'impôt d'Eglise imposé aux citoyens.

C'est pourquoi, il faut abroger la loi Debré !

La Fédération nationale de la Libre Pensée est restée fidèle au **Serment de Vincennes**, porté par près de 11 millions de pétitionnaires, qui exigeait l'abrogation de la loi Debré.

Fonds publics à l'Ecole publique, fonds privés à l'école privée !

Il faut défendre l'Ecole laïque. C'est le combat que mène la Libre Pensée. Rejoignez-la dans son action.

Participez tous au meeting du 7 décembre 2012.

<p style="border: 2.25pt solid rgb(0, 0, 1); padding: 0.04cm 0.14cm; margin-bottom: 0cm; widows: 2; orphans: 2;" align="center"> Sous la présidence de Marc Blondel,</p></div>

<p style="border: 2.25pt solid rgb(0, 0, 1); padding: 0.04cm 0.14cm; margin-bottom: 0cm; widows: 2; orphans: 2;" align="center"> Président de la **Fédération nationale de la Libre Pensée**, prendront la parole :

<p style="border: 2.25pt solid rgb(0, 0, 1); padding: 0.04cm 0.14cm; margin-bottom: 0cm; widows: 2; orphans: 2;" align="center"> Gabriel Gaudy (**Union Régionale CGT-Force Ouvrière Île de France**), Quentin Dauphiné (**Tendance Émancipation, FSU**), Philippe Gugliemi (Président d'honneur de **Laïcité-Libertés**), un syndicaliste **SNES** (FSU), Raoul Mercier (**élu local** de la Seine-Saint-Denis), un militant de la **FERC- SUP -CGT**, David Gozlan (Secrétaire général de la **Libre Pensée**).

<p style="margin-bottom: 0.35cm; line-height: 115%; widows: 2; orphans: 2;" align="left">

Copyright © Fédération Nationale de la Libre Pensée

Page 5/5